

LA PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE S'OUVRE DEVANT NOUS

Depuis le 1^{er} septembre s'est ouverte la période dite « pré-électorale » qui s'achèvera le dimanche 15 ou 22 mars prochain par le premier ou le deuxième tour des élections municipales. Durant ces six mois, le code électoral prévoit des règles très strictes encadrant la communication des villes de façon à éviter que les moyens publics des collectivités ne puissent profiter

aux candidats en lice. Aussi, les cérémonies publiques et les supports de communication de la ville, endosseront pour ces quelques mois un caractère exclusivement informatif.

C'est dans ce même esprit qu'il a été proposé à l'ensemble des groupes de notre conseil municipal de renoncer durant

ce délai à leurs espaces d'expression politique, comme cela se pratique dans de nombreuses villes.

Bien que plusieurs d'entre eux aient refusé cette proposition, les élus de la majorité ont fait le choix de s'imposer cette probité en renonçant à leur espace d'expression.

EXPRESSION DES GROUPES MINORITAIRES

“ Comme le prévoit la loi, cette page est destinée à la libre expression des groupes d'opposition, leurs écrits n'engagent que leurs auteurs ”

EN AVANT MAUREPAS

Élection municipale de mars 2020 : on ne peut pas faire ce qu'on veut....

Le 15 mars 2020 aura lieu le premier tour de l'élection municipale pour remplacer l'actuel conseil municipal. Dans la période de six mois avant, depuis le 1^{er} septembre, des règles s'imposent aux municipalités en place : ne pas utiliser l'argent public ou leur position pour valoriser leur action.

M. Garestier le sait bien, lui qui utilise le bulletin municipal comme

album photo chaque mois avec une douzaine de portraits de lui-même le mettant en avant. Tout est bon pour la photo...

Ainsi, il eut la bonne idée de supprimer les expressions mensuelles qui nous permettent de nous exprimer en 1.500 signes. La tentation était bonne de se réserver le bulletin municipal pour lui tout seul. Nous avons dit non.

Nous l'avons saisi pour préciser les dispositions afin de permettre à toutes les équipes candidates d'utiliser les salles municipales pour préparer cette élection et organiser des séances publiques avec les habitants.

Nous lui avons aussi rappelé que nous serons très vigilants sur

le respect des règles, lui qui a pris l'habitude de quelques libertés à son avantage.

Ainsi toute aide d'une personne morale est interdite. Il aurait dû s'en souvenir lors de la journée du patrimoine mi-septembre !

Les inaugurations pour un oui pour un non : interdites.

La démocratie tant bafouée depuis 2014 peut retrouver quelques couleurs.

Peut-être l'occasion d'un nouvel élan pour Maurepas !

Ensemble pour une ville conviviale et une politique responsable.

Car nous aimons notre ville. En route pour mars 2020.

www.en-avant-maurepas.fr

Michel CHAPPAT - Florence BARY

MAUREPAS AU CŒUR

Nous nous associons à l'esprit de neutralité des supports de communication de la ville préconisé lors de cette période pré-électorale en ne publiant pas de texte d'expression politique.

MAUREPAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Chantiers calamiteux, projets immobiliers mystérieux, opacité !

La rénovation de l'école de l'Agiot était annoncée comme « le projet phare de la mandature », mais la réalité est désastreuse ! L'école maternelle, déjà fermée, sera vendue et détruite, les élèves sont désormais intégrés au premier étage de l'école primaire. Très fonctionnel pour des petits ! L'aspect « tape à l'œil » de l'isolation extérieure a eu raison de l'entreprise chargée de sa réalisation. Le chantier n'est pas fini et les façades présentent de nom-

breuses malfaçons (photos sur site). Mais l'important était d'inaugurer avant la rentrée scolaire, sans attendre la fin des travaux, lesquels ne peuvent être achevés avec des élèves présents dans le bâtiment ! Les riverains de l'école, après avoir subi les nuisances du chantier pendant deux ans, ont connu les mois de travaux du square de Beaufortin, sans oublier le bruit permanent du nouveau système de ventilation du groupe scolaire. Ils redoutent maintenant le prochain chantier de démolition de l'école maternelle, au profit d'un projet immobilier non défini et assez mystérieux. Le chantier du centre-ville, élaboré très unilatéralement, s'éternise

et se dégrade déjà. Aucune information sur la destruction de la SEMAU (restauration scolaire et inter-entreprises) et du centre technique municipal. Au total, un mandat sans consultation, ni des citoyens ni des élus de l'opposition. Saluons l'adaptation rapide des commerçants du marché aux nouvelles conditions, sans réduction tarifaire ! Rejoignez-nous et construisons ensemble le futur !

Ismaila Wane et Martine Fayolle

Vos élu-e-s de Maurepas Dynamique et Solidaire

Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr

Contact : maurepas.ds@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/maurepasds

GROUPE DE NÉRÉE

Bonjour à tous (tes),

Nous sommes maintenant en Campagne électorale, par conséquent notre contenu se doit d'être contenu.

Nous n'épilouterons pas sur l'inauguration de l'École de l'Agiot alors que visiblement les travaux des deux façades ne sont toujours pas terminés, des bâches qui en assurent encore l'étanchéité. Mais nous nous questionnons tout de même sur la réflexion qui a été menée pour l'agencement de la cour. Qu'est-ce qui a motivé le choix d'un revêtement

de sol imperméable et sans arbres. Était-ce le bien-être des enfants qui était au centre du projet ! Comment la chaleur va se réguler sous un soleil de plomb, où vont-ils trouver de l'ombre ?

Par ailleurs, un courrier de notre Députée en date du 18 juillet 2019 adressé au Maire, nous a interpellés. Son contenu évoque le projet de loi « engagement et proximité » et prévoit un rééquilibrage d'action entre Communes et Intercommunalités : « les Intercommunalités pourraient rendre les compétences eau potable et assainissement aux Communes ».

De quoi tomber de sa chaise, car nous avons farouchement combattu la loi Notre, la volonté de SQY depuis le début. Le Conseil municipal allant jusqu'à voter la dissolution du SIAC (gestion des eaux usées), alors que seul le Conseil d'administration du syndicat peut le faire.

Que cachait cet entêtement ?

Aujourd'hui l'eau potable empest le chlore, et le prix a considérablement augmenté. Que sont devenus les engagements pris en conseil municipal ?

Tout ça pour ça !!! Rdv sur les réseaux.

Sophie Michon et Christian Guillot

GROUPE MODEM - LREM

Le 15 août 2018, dans un article du Parisien, le Maire présentait le projet de rénovation du centre-ville d'un montant de 1,3 million d'euros. Le but affiché était de redynamiser le cœur de ville et il est regrettable que la question des marchés du mercredi et du vendredi n'ait pas fait partie de l'étude. La rénovation de l'allée de la Côte d'Or touche maintenant à sa fin, avec le résultat mitigé que tout un chacun peut constater.

Un an plus tard, le 31 juillet 2019, les Maurepasien(ne)s et

les Maurepasien(ne)s ont vu disparaître avec stupeur le marché couvert, emporté par les flammes. Cet élément de notre patrimoine commun accueillait, en plus des commerces, de nombreuses manifestations : marchés de fin d'année, foire au troc, fêtes ou bal du 14 juillet, qui font partie du vivre ensemble dans notre commune. La réhabilitation de la halle nécessitera une véritable co-construction avec l'ensemble des usagers et tous les commerçants. Une simple réunion de présentation ne saurait remplacer une participation active des parties prenantes de ce projet. Nos concitoyens

restent très attachés à leurs commerces de proximité, dont le fonctionnement pourrait être remis au cœur de l'étude, et à leur marché. Réussir un aménagement durable du centre-ville est possible, mais cela nécessite que l'implication des Maurepasien(ne)s soit prévue dès les phases amont des projets. Vos élus à votre service,

Georges BELIAEFF – Constant MBOCK

g.belieff@laposte.net - c.mbock@maurepas.fr